



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 16732

## Texte de la question

Par réponse du 5 janvier à la question écrite n° 5652 déposée le 3 novembre 1997 concernant une éventuelle fusion CNES-ONERA, M. le ministre de la défense a fait connaître que les ministres de la défense, de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie ont demandé qu'un rapport soit établi sur les modalités d'un éventuel rapprochement des activités de l'ONERA et du CNES. M. Michel Bouvard souhaite donc connaître de M. le ministre de la défense si les conclusions du rapport, qui étaient annoncées dans cette réponse pour les prochains mois, ont été remises et dans ce cas l'orientation retenue par le Gouvernement.

## Texte de la réponse

En novembre 1997, les ministres de la défense et de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ont demandé qu'une étude soit conduite sur le développement éventuel de synergies entre le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA). Après examen des conclusions du rapport remis début 1998, ces ministres ont estimé qu'une fusion entre le CNES et l'ONERA n'était pas souhaitable. En effet, ces deux organismes restent différents dans les missions respectives qui leur sont imparties au plan national et dans le contexte européen. Toutefois, les ministres ont jugé qu'un rapprochement partiel de ces deux organismes pouvait être intéressant dans le secteur spatial qui représente 20 % des activités de l'ONERA. A cet effet, ils ont demandé au CNES et à l'ONERA de veiller à la création d'équipes mixtes dans quelques domaines relevant du secteur spatial. Ces domaines concernent les technologies pour les satellites (optique, radar, tenue des systèmes en environnement spatial...) et celles pour les lanceurs (combustion, matériaux, aérodynamique...).

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16732

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 juillet 1998, page 3687

**Réponse publiée le :** 31 août 1998, page 4796